

Lettre ouverte au directeur régional des Finances publiques de Haute-Garonne concernant l'installation de la nouvelle Cité administrative

Toulouse, le 10 mars 2025

Monsieur le directeur,

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des « irritants » (pour reprendre une expression directionnelle) rencontrés à ce stade par les personnels à la nouvelle Cité administrative :

- **L'accès PMR** n'est pas délimité correctement en haut et en bas de la zone par un garde-corps. Une barrière de fortune a été positionnée en haut mais n'est pas assez longue : il y a donc un risque que les usagers s'entravent sur le 1^{er} rebord en haut à gauche de la descente de l'accès PMR. Nous y avons assisté pendant notre distribution de tracts aux usagers.



- en sortant de l'accueil DRFiP, le cheminement logique est de prendre **les marches situées à droite de l'accès PMR**. Ces marches, de couleur très claire, en situation de forte luminosité ne sont pas visibles et on peut avoir l'impression d'une pente douce sans escaliers. Un usager a frôlé la chute pendant notre présence.

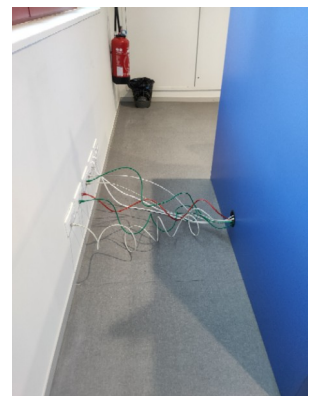


- le **vitrage de la banque d'accueil** n'est pas présent en ce 10 mars, jour d'ouverture du guichet..



- le **filtre opacifiant** n'a pas été installé sur la baie vitrée qui borde le local de la banque d'accueil (éblouissement et manque de confidentialité)

- des **fils de raccordement au réseau informatique** sont en pelote entre les ordinateurs en libre service et le mur.



- les **poteaux de matérialisation de file d'attente** peuvent devenir des « armes par destination » (cf. précédent au Mirail en fin d'année 2024). Il convient de ne pas entreposer ceux qui ne servent à rien au milieu de l'espace accueil.

- **de nombreuses chaises** présentes dans l'espace accueil DRFiP ne sont pas fixées. Elles peuvent également servir de projectiles à un·e contribuable en colère.

- **la porte d'entrée vitrée** ne permet pas une gestion correcte des flux d'usagers et la régulation de leur nombre dans l'espace accueil. De plus, son mode de fermeture n'est pas optimal. Les modifications ont été demandées il y a de nombreuses semaines, et aucune solution ne voit le jour ! L'idéal serait d'installer une porte coulissante automatisée, comme à l'ancienne Cité, avec une gestion du flux par le vigile situé à l'intérieur de l'accueil (la porte s'ouvre lorsqu'il se présente sous le faisceau infrarouge). Si cette solution était retenue, l'idéal ne serait pas un modèle identique à celui de l'ancienne Cité (un panneau fixe et un panneau coulissant) mais un modèle à trois panneaux (un fixe et deux coulissants), afin de laisser davantage d'espace pour les personnes en fauteuil roulant. Le système actuel est très mal pensé et le personnel de l'accueil devra faire preuve de persuasion et de volonté pour expliquer aux contribuables encore présents à midi l'accueil est fermé et que la porte doit être verrouillée.

- **problématique des tablettes à l'accueil :**

Les trois postes situés à l'entrée de l'espace accueil ont été équipés de tablettes. **Le service informatique a expliqué aux collègues qu'ils ne peuvent pas installer de poste fixe** parce qu'un poste agent ne doit pas être situé à portée du public, « *pour éviter qu'une personne mal intentionnée branche une clef USB afin de pirater le réseau* ». Il s'agit donc d'une question de sécurité que nous pouvons entendre. Toutefois, des solutions existent :

- il est possible de bloquer les ports USB sur un ordinateur, soit de manière physique soit par une modification logicielle.

- **poser un boîtier Tiny et ses périphériques (écran, souris et clavier) sur l'ensemble des trois postes coûte bien moins cher qu'une seule des trois tablettes fournies.**

Par ailleurs, **l'écran des tablettes est petit, le clavier aussi**, ce qui rend la manipulation malaisée et la lecture inconfortable, surtout en période d'affluence. Il est plus facile pour un usager mal-intentionné de voler une tablette qu'un simple boîtier situé au fond d'un pupitre, et au besoin fixé par un support vissé à l'intérieur dudit pupitre.

les collègues chargés de l'accueil sont fortement sollicités par les contribuables, et **dans le feu de l'action, il est fort possible d'oublier la tablette**. C'est un stress supplémentaire pour les collègues de l'accueil.

Il y a les caméras de surveillance, mais **peut-on demander aux services de sécurité de la Cité de prioriser la surveillance du matériel informatique de la DGFIP au détriment du reste du bâtiment ?**

Des postes fixes ont été installés à Rangueil et Saint-Gaudens. Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a eu **aucun incident recensé**. Les collègues ne comprennent pas ce soudain changement d'optique des services informatiques sur ce sujet

Enfin, **en ce jour d'ouverture, il était impossible d'imprimer depuis les tablettes.**

- **le GFA ne fonctionnait pas pour le SIE et les collègues du recouvrement** (pas de renvoi possible après un passage à la caisse, par exemple)



- **le local dans lequel s'exerce un des accueils en flux du SIP n'est pas acceptable.** Des bureaux dans lesquels sont installés des mopieurs sont plus spacieux que ce local, qui de surcroît est aveugle. Il n'est pas envisageable qu'un·e agent·e passe trois heures et demie dans un tel local, de plus non traité acoustiquement.

- **la luminosité excessive** est un problème dans de nombreux bureaux. Une visite des médecins du travail s'impose, afin de remédier urgemment à ce désagrément, signalé de longue date par les

représentants des personnels en Formation spécialisée du CSAL. Il n'est pas tolérable de voir des collègues travailler avec des lunettes de soleil dans les bureaux.

- contrairement aux prescriptions du Code du travail, **le nombre de vestiaires est largement insuffisant dans les bureaux**. Ces derniers étant « ouverts aux quatre vents », vous devez vous conformer rapidement au Code du travail sur ce point (les vestiaires doivent être individuels et pouvoir se fermer).

- il n'y a toujours **pas de savon dans les toilettes**, les agents apportent le leur.

- **les agents qui ne déjeunent pas au restaurant administratif n'ont pas d'espace pour déjeuner**.

- **le nombre de prises électrique est insuffisant** dans les locaux

- **la connexion au réseau des téléphones portables est impossible pour certains opérateurs** à l'intérieur des bâtiments de la Cité

- **il serait impossible de brancher des cafetières dans les espaces de convivialité partagé, ni d'y installer des plantes vertes**. Dans quel monde vit-on ?

- **les escaliers métalliques** sont source de nuisances sonores pour les bureaux avoisinants. L'installation d'une matière amortissante et non glissante doit être étudiée.

Les **températures mesurées dans certains bureaux** particulièrement exposés sont déjà de 26 à 32 degrés l'après-midi. Nous ne sommes que début mars, les collègues sont donc très inquiet·es pour la période estivale.

- le **personnel de nettoyage est notoirement en sous-effectif** sur le site, malgré l'absence de près de 450 collègues. À notre connaissance, il y a actuellement 235 heures de ménage hebdomadaire effectuées, ce qui équivaut à 6,7 ETP. Le préfet a signé un marché de 8 ETP en lieu et place des 14 ETP à l'ancienne Cité, se basant sur une diminution du nombre de mètres carrés. Ce ne sont pas les mètres carrés qui produisent de la saleté, mais bel et bien les salarié·es et les usager·es. Le nombre de fonctionnaires passant de 1200 à 1600, il y a la place pour le transfert des salarié·es de l'ancienne Cité, en plus de celle déjà présent·es, afin d'assurer que les fonctionnaires et les usagers vivent dans des locaux propres, sans que les agent·es de nettoyage travaillent dans des conditions dignes du 19^e siècle.

- **la situation de l'ARIAT est très problématique**, en matière d'effectifs notamment, compte tenu de la taille de l'espace de restauration et de la sophistication du matériel des cuisines. Le bureau de l'association et le conseil d'administration sont sous-développés et l'ensemble des administrations ne jouent pas leur rôle. Il ne suffit pas de communiquer sans cesse sur les intranets locaux en promouvant l'écologie, les circuits courts... et ne pas faire vivre l'association ARIAT qui remplit sa mission d'une nourriture de qualité, contribution à une meilleure santé de ses rationnaires. La DRFiP doit impulser auprès des autres administrations une réunion rapide afin de mettre en place une vraie dynamique autour de ce restaurant inter administratif, qui dispose de moyens permettant de faire de belles choses en matière de nutrition et d'écologie. La CGT est disposée à apporter sa contribution à la préservation de cette forme de restauration collective, que nous défendons depuis toujours.

Nous vous demandons de mettre en œuvre, dans les délais les plus brefs possibles, l'ensemble des solutions à ces problématiques qui pour beaucoup, relèvent de votre responsabilité.

Pour les autres, la préfecture et la société Agile doivent intervenir au plus vite également.

Salutations syndicales,

Pour la section CGT Finances publiques 31,

Julie Fauvel et Rachel Tisné Brison.